



Extrait du registre des délibérations Réunion du 5 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq décembre à 20 heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 28 novembre 2018.

Etaients présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etaients excusées :

Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2018-15

OBJET : INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU RECEVEUR

Il est proposé au Conseil d'Administration d'attribuer une indemnité de conseil au receveur de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Le Gueulard Plus, Madame Leone PRIGENT, au taux de 100 % par an à compter de l'année 2018.

En application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982, l'arrêté du 16 décembre 1983 précise les conditions d'attribution de cette indemnité.

Conformément à l'article 3 de cet arrêté, l'indemnité est acquise au comptable pour toute la durée du mandat de l'assemblée délibérante.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE au taux de 100% à compter de l'année 2018, l'indemnité de conseil au receveur de l'Etablissement Public Industriel et Commercial, Madame Léone PRIGENT,

PRECISE

que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité,

VOTE

les crédits correspondants aux budgets des exercices concernés.

Membres élus : 5

En activité : 5

Membres présents : 3

Membres ayant donné procuration : 0

Membres absents excusés : 2

Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 6 décembre 2018

Le Président,



Moreno BRIZZI